



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 28/10/2025

Publication :
le 07/11/2025

Délibération n° D-2025-328

Budget annexe Parc de Noron - Clôture du budget

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Madame NADAL Aurore

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Baptiste DAVID.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 novembre 2025

Délibération n° D-2025-328

Direction des Finances**Budget annexe Parc de Noron - Clôture du budget**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°D20040489 du 17 décembre 2004 créant le budget annexe Parc de Noron ;

Par délibération n°D-2025-63 en date du 31 mars 2025, le Conseil municipal a choisi la voie d'une délégation de service public pour l'exploitation des activités MICE (expositions, congrès, séminaires, salons) et Grands événements sur les sites de l'Acclameur (Halle et Club) et du Parc des Expositions de Noron.

La gestion et le suivi comptable de cette délégation s'effectuant sur le budget principal, il convient de clôturer le budget annexe Parc de Noron et d'arrêter ses comptes au 31 décembre 2025 après vérification de la concordance avec les comptes du Comptable public.

Compte tenu des éléments connus à ce jour, le résultat de l'exercice 2025 de ce budget se présenterait de la manière suivante :

<i>RESULTATS PROVISOIRES ANNEE 2025 (y compris dépenses et recettes d'ordres)</i>			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	350 689,70 €	Recettes	136 771,93 €
Dépenses	592 596,88 €	Dépenses	63 044,04 €
Résultat de l'exercice	-241 907,18 €	Résultat de l'exercice	73 727,89 €
Résultat antérieur	241 907,18 €	Résultat antérieur	31 301,29 €
Résultat cumulé	0,00 €	Résultat cumulé	105 029,18 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	105 029,18 €
Résultat net cumulé			105 029,18 €

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement sera égal à 0 €. Cependant, ce résultat suppose le versement d'une subvention d'équilibre dont le montant est estimé à 265 144,65 € provenant du budget principal. Sans cette subvention, le budget annexe Parc de Noron clôturerait son exercice 2025 avec un déficit global de - 160 115,47 €.

Dans le budget primitif 2025, voté par l'assemblée municipale, le 27 janvier 2025, il a été procédé à l'inscription d'une subvention au titre de la prise en charge du déficit d'un montant de 500 000 € au profit du budget annexe Parc de Noron. Le montant de cette subvention a été modifié, par la suite, à hauteur de 313 000,00 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir accorder le versement d'une subvention au titre de la prise en charge du déficit telle que prévue au budget principal, au profit du budget annexe Parc de Noron pour un montant de 265 144,65 € au titre de l'année 2025.

La section d'investissement dégage un résultat de 105 029,18 € qui sera affecté au budget principal lors du budget supplémentaire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la clôture du budget annexe Parc de Noron au 31 décembre 2025 ;
- approuver le versement d'une subvention du budget principal dans le cadre de la prise en charge du déficit du budget annexe Parc de Noron d'un montant de 265 144,65 € au titre de l'année 2025 ;
- autoriser le transfert des résultats de clôture du budget annexe Parc de Noron vers le budget principal sur l'exercice 2026, sachant que le compte administratif de ce budget annexe ne sera voté qu'après le 31 décembre 2025 au vu du compte de gestion de l'exercice concerné ;
- approuver l'intégration par le comptable public de l'actif et le passif du budget annexe Parc de Noron vers le budget principal à compter du 1er janvier 2026 ;
- préciser que les services fiscaux seront informés de la clôture du budget annexe Parc de Noron soumis au régime de la TVA ;
- autoriser la signature de tous les documents relatifs à cette opération.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE